



PV de la réunion du comité de la Marche du 2/2/2024

Présents : idem AG statutaire du 2/2/24 mais Nicolas Manil, Pascal Remy et Camille Paindaveine se retirent.

La poudre

Guillaume Hamoir a contacté les personnes concernées par la poudre au niveau du SPF économie.

Il demande aux 8 personnes ayant accepté de stocker la poudre chez elle de répondre aux exigences administratives via le formulaire d'autorisation.

C'est Elisabeth qui va gérer l'aspect administratif.

Les 8 personnes qui ont accepté de recevoir les 10 kg de poudre chez eux sont :

Pascal Cornil

Didier Dechambre

Thomas Vanleberg

Maxime Wilmotte

Christophe Coleau

André Lindekens

Paulette Pierre via Adrien Lindekens !!!!!

Alain Boulanger

Les assurances

Les assurances sont en ordre via Alain

L'assurance concernant les bénévoles dont avait parlé Aurélien Laffineur semble difficile à mettre en place vu le nombre de bénévoles qui fluctue et n'est pas certain d'être connus 4 semaines avant la Marche. Alain se renseigne.

Parlant de bénévoles, Aline signale que tout le monde est concerné car il faut prospecter !!!!!

Il est important de se mettre de suite à la recherche de personnes bénévoles tant pour le bar que pour la petite restauration.

Le carnet

Alain se renseigne auprès de Doneux pour connaître le prix de revient du carnet.

Si le prix est le même que l'année passée les prix des encarts seront les mêmes que l'année passée.

Afin de contacter les sponsors, les feuilles seront à votre disposition lors de la prochaine réunion.

Projets pour 2024

Ils seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion

Dégâts des costumes

Maxime redonne les différents frais pour les dégâts qui ont été redemandés aux officiers mais déjà payés par la Marche.

Il faut absolument gérer cela dès la fin de notre we de Marche et enregistrer les numéros de costumes complets lors de la remise des costumes.

Les cantinières

Lors de l'AG statutaire nous avons parlé des comptes des cantinières pas en ordre.

Elisabeth a reçu 2 candidatures pour le poste de cantinière des blanchisseuses. Il s'agit de - Amaurine Defleur (filleule d'Edwin)

Emilie Loozen (cantinière remplaçante de la Batterie l'année passée)

Nous avons reçu aussi il y a quelques temps la candidature de Marie Bertrand pour une place de cantinière.

C'est Julie, l'officier, qui prendra la décision.

On en parle lors de la prochaine réunion.

Le matériel de la Salle

Le comité de la Salle a reçu un courrier de la commune nous demandant de vider le contenu de la salle. Il a demandé à son tour à la commune de leur fournir un container pour stocker le matériel.

Il est demandé à chaque comité du village de reprendre le matériel qui lui appartient dans le plus bref délai vu que la commune va changer les barillets des portes.

La fanfare

L'année passée, la fanfare de Mettet était trop peu nombreuse et donc on ne les entendait pas.

Si on reprend une fanfare, il en faut une plus importante ;

Le prix sera aussi plus important.

L'année passée, nous avons pris une fanfare pour notre 30 ème anniversaire.

Certains trouvent qu'il faut se contenter d'une fanfare quand il y a un évènement plus important mais par un vote l'assemblée approuve l'engagement d'une fanfare pour l'année 2024 dans la mesure des disponibilités et du prix.

Vincent se renseigne.

Organisation pratique de notre souper.....

La prochaine date de réunion n'a pas été fixée !!!!!

